

## L'église Saint-Amans de Rodez

Jean Nayrolles

► **To cite this version:**

Jean Nayrolles. L'église Saint-Amans de Rodez. Société française d'Archéologie. Congrès archéologiques de France. Monuments de l'Aveyron, Jun 2009, France. pp.318-326, 2011. <hal-00968174>

**HAL Id: hal-00968174**

**<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00968174>**

Submitted on 31 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'église Saint-Amans de Rodez

Jean NAYROLLES

Voilà un monument qui défie les catégories habituelles des historiens de l'architecture. Depuis le dessin de la façade, reprise assez fidèle des modèles romains de la contre-Réforme (fig. 1), jusqu'à l'espace intérieur « roman » (fig. 2 et 3), tout ou presque, dans l'église Saint-Amans de Rodez, semble anachronique. Les dates de construction de l'édifice actuel sont pourtant bien attestées : pour l'essentiel, les travaux se sont déroulés entre 1758 et 1764, c'est-à-dire à une époque qui, ailleurs, vit s'imposer le parti basilical dans l'architecture religieuse et le « goût à la grecque » dans le domaine de l'ornement. Il n'est guère besoin de dire combien Saint-Amans de Rodez est éloigné des chantiers d'églises lancés dans les grands centres urbains au cours des mêmes années : Saint-Vincent à Lyon par Léonard Roux, un proche de Soufflot, Saint-Symphorien de Montreuil à Versailles par Trouard, Saint-Louis de Saint-Germain-en-Laye par Potain, ou bien encore Saint-Philippe-du-Roule par Chalgrin<sup>1</sup>. Ces édifices et ceux qui leur succéderont jusque dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle réinventent pour les temps modernes les basiliques paléochrétiennes de Rome et dessinent les premiers contours d'une modernité qui prendra le nom de néoclassicisme. À l'aune des édifices que l'on vient de citer, l'église ruthénoise ne présente aucune des caractéristiques architecturales propres à son temps, rien en tout cas qui témoignerait de ce retour à l'antique amorcé de façon si spectaculaire par les architectes à la mode dans les années 1760. La raison d'un tel archaïsme ne paraît pas devoir être cherchée bien loin : le Rouergue, avancera-t-on avec malice, a été plus souvent un conservatoire qu'un laboratoire. Mais ce genre de propos tient autant de la paresse d'esprit que de l'ironie. Pour dire avec sérieux d'un terroir qu'il fut destiné de toute éternité à la conservation plutôt qu'à l'invention, il faudrait épouser l'idée inconsistante d'un génie du lieu assez puissant pour déterminer les formes. Autant renoncer à

toute explication les concernant. Or, l'église Saint-Amans de Rodez forme une énigme : telle qu'elle fut reconstruite durant le siècle des Lumières, elle reproduit, en partie tout au moins, l'église romane qui l'a précédée. Un visiteur que l'on aurait introduit dans l'espace intérieur les yeux bandés pourrait presque se croire dans une église du XII<sup>e</sup> siècle.

### **De la construction romane à la reconstruction moderne**

L'histoire de l'église Saint-Amans est assez bien connue grâce à deux études fort exhaustives : celle de l'abbé Amans-Claude Sabatié en 1923 et celle de Jacques Miquel en 1977. Le premier de ces auteurs semble avoir cerné à peu près toutes les sources écrites, tandis que le second s'est attaché davantage à l'analyse archéologique<sup>2</sup>. Les archives ne font pas défaut sur la fondation médiévale, ses possessions, ses reliques et son importance religieuse au sein de la ville et du diocèse. En revanche, les sources sont plus lacunaires concernant l'édifice proprement dit, des origines jusqu'à sa reconstruction au XVIII<sup>e</sup> siècle. On sait cependant qu'un premier lieu de culte à vocation funéraire avait été élevé sur l'emplacement actuel vers le début du VI<sup>e</sup> siècle. Dédié aux apôtres Pierre et Paul, il reçut le corps d'Amans, premier évêque de Rodez, avant d'en prendre le vocable<sup>3</sup>. La tradition locale reconnaît dans l'église Saint-Amans la plus vénérable du diocèse si bien qu'un érudit comme l'abbé Sabatié pouvait estimer qu'elle en fut le premier siège épiscopal. En 1061 ou 1062, après avoir été soumise pendant plusieurs siècles à la règle de saint Augustin, la communauté religieuse passa sous la règle de saint Benoît. C'est semble-t-il à la suite d'une profonde période de crise morale, durant laquelle l'accusation de simonie fut prononcée, que le dernier abbé indépendant organisa la donation de Saint-Amans à l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Ce rattachement se fit sous les auspices du comte de Rodez car le Bourg, où la communauté était établie, relevait du domaine comtal, distinct de la Cité, domaine de l'évêque. Comme en

maints endroits, cette dualité institutionnelle, juridique, administrative et, en un certain sens, symbolique, constitua une source de dissensions et de conflits qui ne prit fin qu'avec l'Ancien Régime. Cette circonstance doit être gardée en mémoire pour comprendre la destinée de l'édifice à l'époque moderne. Autre circonstance déterminante, la double fonction à la fois régulière et séculière de Saint-Amans, église paroissiale du Bourg et église conventuelle de la communauté religieuse qu'elle abritait.

Aucun document écrit ne nous informe sur la construction de l'église romane et de son cloître accolé au flanc sud, mais la date du rattachement à la puissante abbaye Saint-Victor de Marseille en fixe sans nul doute le *terminus post quem*. Il faut attendre le XV<sup>e</sup> siècle pour voir se multiplier les mentions et indices concernant l'édifice : construction d'une chapelle des corps saints et de chapelles latérales privées dans les premières années du siècle, démolition et reconstruction du clocher à la croisée du transept entre 1479 et 1486. C'est aussi des dernières années du XV<sup>e</sup> siècle que date un document graphique tout à fait exceptionnel : la vue cavalière du Bourg offrant une image, certes très imprécise, de l'église en son centre (fig. 4). L'épisode de la reconstruction du clocher marque le début d'une longue série de déboires dans la structure de l'édifice, ce dont les archives rendent compte de plus en plus précisément au fil du temps. Au XVI<sup>e</sup> siècle et, plus encore, au XVII<sup>e</sup>, les travaux de consolidation se succèdent sur une bâtisse toujours plus défectueuse. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on effectue quelques reprises partielles, mais encore conçues comme des palliatifs. C'est ainsi que l'on en arrive, dans les premiers jours de l'années 1750, à une situation irréversible : à la suite de la rupture d'un tirant de fer, la voûte entière menace de s'effondrer. Sans tarder, l'évêque décide de fermer l'église et de transférer les offices dans la chapelle du séminaire, Notre-Dame-du-Pas et les reliques dans l'église des Cordeliers. Cet épisode coïncide avec le recouvrement d'indépendance de la communauté religieuse de Saint-Amans. En 1751, en effet, les possessions de Saint-Victor de Marseille furent démantelées par une bulle de

sécularisation, ce qui entraîna un changement de statut non négligeable pour l'église ruthénoise. Devenue prieuré sous l'autorité d'un abbé commanditaire, elle perçut désormais directement ses propres revenus. Comme le rattachement à une puissante maison mère avait été l'occasion de la construction de l'église au Moyen Âge, le retour à l'indépendance semble avoir favorisé sa reconstruction au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa double fonction lui a peut-être été fatale, car responsables séculiers et réguliers se renvoyaient mutuellement l'obligation des travaux d'entretien et la charge des dépenses. Mais au cours des années 1750, la situation change : les consuls du Bourg vont maintenant prendre les choses en main. Une décision de justice oblige le prieur à consacrer une part importante de son revenu à la reconstruction du chevet — l'autel de la communauté se trouvant dans le chœur —, cependant que les laïcs pourvoient à la reconstruction de la nef où se trouve l'autel paroissial.

Au moment de la fermeture de l'église, tout le monde nourrit encore l'espoir qu'une série de reprises partielles suffira, limitée aux superstructures, au mur sud et à quelques piles situées du même côté, manifestement le plus touché par les désordres croissants. Durant plusieurs années, les délibérations des assemblées consulaires vont toutes dans ce sens et insistent sur la nécessaire réutilisation des matériaux, afin de réduire les dépenses. Mais au cours de l'année 1757, tout bascule : on passe brusquement d'un projet de réparation à un projet de reconstruction véritable. Que s'est-il passé ? Les archives restent muettes sur ce changement d'orientation, mais l'on peut estimer que l'expertise de l'ingénieur de la Généralité de Montauban auquel les maîtres d'ouvrage ont fait appel s'est montrée décisive. Soit qu'il ait entrepris des travaux de consolidation qui mirent en évidence l'état de délabrement irréversible du bâti, soit qu'il ait jugé d'emblée que l'édifice médiéval ne pourrait être sauvé, c'est lui, Jean-Baptiste Boesnier, qui a établi le projet de l'édifice actuel. Dès le mois de juillet 1757, il est fait mention dans les procès verbaux des assemblées consulaires d'un devis dressé par l'ingénieur de la Généralité.

## L'éclectisme des Lumières

Le nom qui revient le plus fréquemment dans les sources écrites n'est pas celui de Boesnier mais bien celui d'un moine capucin venu d'Albi, le frère François Cassagnes. Toutefois, ce dernier est clairement désigné comme conducteur des travaux et, malgré le zèle qu'il déploya sur le chantier de Saint-Amans jusqu'à sa mort, il n'y a aucune raison d'en faire le concepteur de la nouvelle église à quelque degré que ce soit. Il n'y a pas lieu de douter de la paternité du projet architectural, même si nous n'en conservons aucune trace et même si les archives répertoriées à ce jour ne nomment pas son auteur. L'importance exceptionnelle de la participation royale dans le financement de la nouvelle église, à hauteur de la moitié de la dépense environ, explique que le projet soit échu à l'ingénieur de la Généralité. L'intendant, en effet, était comptable des sommes prélevées sur les recettes de la taille et versés au titre de cette aide. C'est lui aussi qui pouvait ordonner la corvée, impôt en travail habituellement réservé à la construction des routes, mais auquel on eut largement recours pour le transport des matériaux de la nouvelle église ruthénoise. En outre, c'est sous sa juridiction que le différend opposant le prieur et les consuls du Bourg sur la participation financière aux travaux à entreprendre avait été tranché. La décision prise à l'avantage de ces derniers, le pouvoir civil, tant sur le plan local que sur le plan territorial, se trouvait donc en première ligne, devant les représentants de l'institution religieuse. Ces circonstances particulières expliquent l'intervention de l'ingénieur des Ponts et Chaussées en fonction dans la Généralité pour la construction d'une église — procédure qui, sans doute, n'a pas beaucoup d'exemples<sup>4</sup>.

Il reste que la figure de Boesnier ne nous est guère familière. Son parcours ne manque pourtant pas d'intérêt dans la mesure où il illustre assez bien l'histoire du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Jean-Baptiste Boesnier est

né à Paris en 1720. Précisons qu'il n'a aucun lien de parenté avec son homonyme et contemporain le physiocrate Paul Boesnier, plus connu sous le nom de Boesnier de l'Orme. Il fit partie des toutes premières promotions de l'École des Ponts et Chaussées — appelée alors Bureau des dessinateurs — créée en 1747 sous les auspices de Trudaine et dirigée par Perronet. D'abord sous-inspecteur et inspecteur dans la Généralité de Paris sous les ordres de Robert Pitrou et de Perronet, c'est en 1753 que, pour sa première affectation, Trudaine lui confia le poste d'ingénieur de la Généralité de Montauban. Il y resta vingt-et-un ans, jusqu'en 1774, date à laquelle il fut appelé au poste d'ingénieur en chef de la Généralité d'Alençon. En 1787, il devint le doyen des ingénieurs des Ponts et Chaussées du royaume. Quand il mourut en 1802, à l'âge de 82 ans, il était encore en activité comme ingénieur du département de l'Orne. Sa production dans le domaine du génie civil est surtout marquée par la construction de ponts : le très beau pont d'Albias, sur l'Aveyron, non loin de Montauban, en 1770 ; puis, le pont de Montsort à Alençon, en 1781, et celui de Mêle-sur-Sarthe, en 1787, tous deux sur la Sarthe<sup>6</sup>. À ces ouvrages, il faut ajouter le réseau des canaux de flottage de la forêt de Senonches en 1784<sup>7</sup>. Nous ne disposons pas, malheureusement, d'une liste exhaustive de ses travaux, mais, dans un rapport de 1787, Perronet pouvait écrire que Boesnier, dans la Généralité de Montauban, « a fait exécuter des ouvrages assez conséquents à la satisfaction des intendants successifs »<sup>8</sup>.

Il faut ajouter que Boesnier comptait au nombre des correspondants du comte de Caylus à l'époque où celui-ci publiait les volumes de son *Recueil d'Antiquité*. Consacrée tout d'abord à l'Égypte, la Grèce, l'Étrurie et Rome, cette vaste entreprise d'érudition s'ouvrit au fil des ans aux antiquités nationales. Abordant la délicate question de la localisation d'*Uxellodanum*, Caylus demanda à Boesnier de relever les deux principaux sites pouvant être identifiés comme le dernier camp retranché des Gaulois face à l'envahisseur romain : Capdenac-le-Haut et Le Puy d'Issolud<sup>9</sup>. On connaît l'importance des ingénieurs des Ponts et

Chaussées pour la partie « gauloise » du *Recueil* de Caylus. Personne n'avait une meilleure connaissance qu'eux du territoire et de ses ressources archéologiques. On a parfois fait gloire à Caylus d'être l'inventeur de l'archéologie moderne, mais, s'il est vrai qu'une telle pratique est affaire de terrain plus que de cabinet, alors il faut lui associer ses collaborateurs du génie civil. Du reste, ces derniers ne se contentaient pas de faire des relevés topographiques, mais participaient à leur interprétation archéologique<sup>10</sup>. C'est ainsi que Boesnier se déclara plutôt hostile à l'hypothèse du Puy d'Issolud — cependant que Caylus, toujours prudent, laissa la réponse en suspens. On peut juger de la capacité de l'ingénieur de Montauban à traiter des questions archéologiques dans une lettre par lui adressée à un correspondant anonyme — peut-être Caylus — qui la publia dans le *Mercure de France*<sup>11</sup>. Boesnier y traite des questions soulevées par le tracé des voies romaines en Guyenne et se montre tout à fait capable d'enrichir ses observations menées sur le terrain de réflexions philologiques et de connaissances historiques.

Ces considérations sembleront peut-être nous éloigner sans raison de Saint-Amans de Rodez, mais en réalité, éclairer la culture de son concepteur devrait nous aider à comprendre l'extrême singularité de l'église ruthénoise. Certes, il ne faudrait pas plaquer sur le siècle des Lumières le régime d'opposition entre architectes et ingénieurs que connut le siècle suivant. La porosité entre les deux fonctions était de règle à l'époque de Boesnier<sup>12</sup>. Mais il n'en reste pas moins que la culture des ingénieurs se signale, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, par un empirisme particulier. La notion de règle n'avait pas tout à fait la même signification pour les ingénieurs et pour les architectes. Si ces derniers ne les pensaient plus nécessairement dans les termes de la transcendance, du moins leur reconnaissaient-ils l'autorité liée à l'héritage indépassable de la culture classique des Anciens. Pour les ingénieurs, en revanche, les règles ne dépendaient pas de l'histoire mais d'une déduction efficiente. Cela induisait un rapport à l'histoire d'une ouverture telle que l'on pourrait évoquer l'existence d'une première forme



d'éclectisme propre aux Lumières, bien avant l'éclectisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Du reste, l'un de ses meilleurs représentants n'était autre que Caylus, grand admirateur des antiquités classiques, mais aussi soucieux de rendre compte des antiquités nationales et ouvert à des formes artistiques aussi diverses que l'architecture indienne ou l'architecture chinoise<sup>13</sup>. Le courant intellectuel dont il fut l'un des principaux représentants en France traversait d'ailleurs l'espace européen, depuis l'Italie de Piranèse jusqu'à l'Angleterre de William Chambers. L'exclusivisme grec mis à l'ordre du jour par le succès croissant des écrits de Winckelmann en viendra à bout, mais le pluralisme des formes renaîtra de plus belle au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, se signalant en particulier par une redécouverte sans reste de l'art médiéval. Saint-Amans de Rodez relève de ce « proto-éclectisme » diffus à l'époque rococo que le néoclassicisme conçu dans l'esprit winckelmannien refoulera sévèrement.

La volonté des paroissiens et de leurs représentants parmi les consuls du Bourg était sans doute, comme certains auteurs l'ont déjà suggéré<sup>14</sup>, de perpétuer le souvenir de l'église médiévale à travers les formes du nouvel édifice. Le pouvoir symbolique d'un lieu de culte considéré comme le plus prestigieux du diocèse pour la richesse de ses reliques et pour son caractère vénérable a certainement joué un rôle dans le choix du parti néo-roman. En outre, les années écoulées à envisager une restauration plutôt qu'une reconstruction complète ont dû contribuer à la projection d'un monument qui pourrait rappeler l'aspect antérieur. Tout cela doit être pris en compte. Mais on ne saurait négliger le fait qu'il fallût un concepteur à même de donner corps à une telle projection, ce qui, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, reste tout à fait exceptionnel. Situer Saint-Amans de Rodez dans la longue tradition d'un *Survival* médiéval ne suffit pas. Les récurrences de formes et de techniques de construction dans l'architecture religieuse des siècles modernes, phénomène étudié par des historiens de l'architecture comme Pierre Héliot<sup>15</sup>, ne fournissent pas toutes les clefs de compréhension de Saint-Amans de Rodez. Le jeu d'association des systèmes formels — une façade dérivée du Gesù de Rome,

des fenêtres en arcs segmentaires (fig. 5)<sup>16</sup>, et un espace intérieur roman où sont réinstallés les chapiteaux sculptés du XII<sup>e</sup> siècle —, relève d'un exercice d'éclectisme raisonné. Mais après tout, Alberti n'avait rien fait d'autre en achevant Santa Maria Novella de Florence par un frontispice dont la façade de Boesnier forme un lointain écho. Plus que tout autre, un ingénieur était capable de recevoir la leçon fournie par l'architecture médiévale en reproduisant sa structure pyramidale. À Saint-Amans, elle est déclinée dans le contrebutement de la nef, assuré par les collatéraux et les chapelles latérales, du transept et du chevet ; et, plus encore, dans le massif de la façade supportant le clocher. L'arcade, le berceau, la voûte d'arrêtes et la voûte de pénétration, traitées avec toute la science de l'ingénieur, concourent à donner une version modernisée de l'église romane. À vrai dire, une certaine tradition d'architecture « à la française » n'avait jamais négligé ce type de leçon. Il fallait en revanche une audace peu commune, et peut-être sans précédent, pour disposer dans une construction neuve les vieux chapiteaux romans, pour certains historiés, c'est-à-dire des œuvres d'un style jugé alors communément barbare et d'un goût indigent (fig. 6 à 8). Ce sont-là, semble-t-il, à peu près les seuls « matériaux » récupérés sur l'église médiévale.

C'est dans l'association de systèmes architecturaux gouvernés par le plein cintre que Saint-Amans de Rodez trouve son unité. Le Moyen Âge roman et la Renaissance italienne convergent vers une interprétation de l'architecture chrétienne, proposée comme une possibilité ouverte dans une époque qui cherchait à renouveler le type religieux à la lumière des modèles anciens. Face au parti basilical qui, à Lyon, à Paris, et bientôt partout en France, fit triompher l'ordre grec, la plate-bande et la ligne horizontale, l'église Saint-Amans de Rodez, produit de l'empirisme et d'un certain éclectisme propre au siècle des Lumières, pouvait constituer une alternative. Celle-ci demeura sans aucune descendance directe, mais elle annonce pourtant les recherches du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Illustrations

- 1 – Saint-Amans de Rodez, vue de la façade (cl. auteur).
- 2 – Saint-Amans de Rodez, vue intérieure de la nef et du chœur (cl. auteur).
- 3 – Saint-Amans de Rodez, vue intérieure de la nef (cl. auteur).
- 4 – Représentation du Bourg sur un parchemin de 1495, détail. Rodez, Archives communales du Bourg (cl. auteur).
- 5 – Saint-Amans de Rodez, vue du flanc sud (cl. auteur).
- 6 – Saint-Amans de Rodez, chapiteau de la première travée de la nef, *Adam et Ève chassés du Paradis* (cl. auteur).
- 7 – Saint-Amans de Rodez, chapiteau de la première travée de la nef, *Centaures portant des faucons* (cl. auteur).
- 8 – Saint-Amans de Rodez, chapiteau du chœur (cl. auteur).

## Notes

1. A. Braham, *L'architecture des Lumières de Soufflot à Ledoux*, Paris, 1982, voir le chapitre intitulé « Les premières églises “basilicales” et leurs architectes : Potain, Trouard et Chalgrin », p. 123-136.
2. A.-C. Sabatié, *Histoire d'une très ancienne paroisse. Histoire de l'église et de la paroisse de Saint-Amans de Rodez*, Paris, 1923, 2 vol. J. Miquel, *La reconstruction de l'église Saint-Amans de Rodez (1758-1764)*, Diplôme d'étude approfondie, Université de Toulouse-Le Mirail, 1977.
3. Les restes d'un édifice paléochrétien sont attestés par l'archéologie. Voir L. Dausse, « Autour de Saint-Amans (Rodez) », *Vivre en Rouergue*, n° spécial des *Cahiers d'Archéologie aveyronnaise*, 4, p. 142-158.
4. Jean-Baptiste Boesnier n'est pas le seul ingénieur du XVIII<sup>e</sup> siècle à s'être adonné à l'architecture religieuse, mais les sondages effectués parmi les carrières de ses principaux collègues semblent indiquer que ce ne fut pas chose courante. Signalons toutefois le cas d'Émiland-Marie Gauthey (1732-1806) qui eut une importante activité d'architecte et qui fut le concepteur des églises de Givry, Barizey et Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire) dans les années 1770. Voir P. Ponsot, « Émiland-Marie Gauthey à l'église de Givry. L'ambition architecturale des Ponts et Chaussées au siècle des Lumières », *Bulletin monumental*, 2005, vol. 163, n° 4, p. 329-342.
5. La principale source de renseignement est un article anonyme qui n'aborde pas l'œuvre de l'ingénieur mais s'intéresse plutôt aux aspects généalogiques : « Jean-Baptiste Boesnier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Alençon », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. 16, 1897, p. 153-161.
6. E. M. Gauthey, *Traité de la construction des ponts, Mons, Namur*, 1843, t. 1, p. 87 et 133, pl. VII.
7. J.-J. Baudrillart, *Recueil chronologique des règlements forestiers*, Paris, t. 1, 1821, p. 464-465.
8. Arch. Nat. F<sup>14</sup> 11064. Rapport de Perronet appuyant une demande de pension de Boesnier, 1787.
9. A. C. P. de Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, t. 5, 1762, p. 277-281, pl. XCIX et C.
10. P. Pinon, « Caylus et les ingénieurs des Ponts et Chaussées », dans *Caylus, mécène du roi. Collectionner les antiquités au XVIII<sup>e</sup> siècle*, catalogue de l'exposition, INHA, Paris, 2002, p. 101-119.
11. « Lettre sur les voies romaines de la province de Guyenne et sur quelques parties de ces anciens chemins que l'on y trouve encore », *Mercure de France*, octobre 1765, p. 112-121.
12. A. Picon, *Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières*, Marseille, 1988, p. 95-131.
13. K. Pomian, « Les deux pôles de la curiosité antiquaire », dans *L'anticomanie. La collection d'antiquités aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, dir. A.-F. Laurens et K. Pomian, 1992, p. 59-68.
14. Outre J. Miquel, voir M.-A. Privat-Savigny, « Restauration et reconstruction d'églises romanes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : quelques exemples en Aveyron », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, t. 3, n° 1, 2002, p. 17-26.
15. En particulier P. Héliot, « Églises de l'Est et du Midi influencées par l'art médiéval aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques*, 1954, p. 207-231.
16. Il faut souligner que l'aspect « roman » de l'édifice a été encore renforcé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lors d'une intervention de l'architecte diocésain Henry Pons, par ailleurs spécialiste du néo-roman. Il modifia la forme des fenêtres à l'intérieur de l'église en les couronnant d'un plein cintre tout en conservant leur forme originelle à l'extérieur, c'est-à-dire couronnée d'un arc segmentaire. Seules les fenêtres hautes des extrémités du transept n'ont pas été modifiées. Nous devons ces précisions à M. Louis Causse que nous remercions chaleureusement pour l'ensemble des observations qu'il nous a fait partager.